Un petit encart dans un guide randonnées à la page de MOREY 54 donne à René REMY l’idée d’une brève avec un titre qui interpelle : **Divorce diabolique**.



**Successions de la maison de Lorraine**

La [loi salique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_salique) n'étant alors pas en vigueur en Lorraine et Henri n'ayant pas d'héritiers mâles, le duché devait revenir à sa fille aînée Nicole. Mais un testament de [René II](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ren%C3%A9_II_de_Lorraine) - retrouvé fort à propos - spécifiait que le duché ne pouvait se transmettre qu'en lignée masculine, succession qui était revendiquée par son cousin germain [Charles de Vaudémont](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_IV_de_Lorraine), le fils aîné de son oncle [François](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_II_de_Lorraine), [comte de Vaudémont](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_comtes_de_Vaud%C3%A9mont). Après d'âpres négociations, Nicole l'épouse le [23 mai](https://fr.wikipedia.org/wiki/23_mai) [1621](https://fr.wikipedia.org/wiki/1621). Melchior de la Vallée s'était opposé à cette union.

Henri II décède le [31 juillet](https://fr.wikipedia.org/wiki/31_juillet) [1624](https://fr.wikipedia.org/wiki/1624), ses dernières dispositions spécifiant que Charles de Vaudémont ne tenait son autorité que de sa femme. En novembre [1625](https://fr.wikipedia.org/wiki/1625), François de Vaudémont obtient cependant le duché, il abdique quelques jours plus tard au profit de son fils Charles.

Sans support, Melchior commence à avoir des ennuis avec son chapitre. Ses collègues de Saint Georges avaient en effet souffert de son humeur hautaine et il n'était donc guère apprécié. En 1628, il est condamné à un sévère pénitencier.

Souhaitant se séparer de son épouse Nicole, le duc Charles veut faire annuler son mariage par Rome. Pour arriver à ses fins, il prétend que celui-ci n'est pas valide car Nicole n'a pas été baptisée chrétiennement. Il accuse en effet celui qui avait accompli cet office, Melchior de la Vallée, de sorcellerie.

En mai 1631, Melchior de la Vallée est arrêté pour sorcellerie, emprisonné à la [Craffe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Porte_de_la_Craffe) puis à Condé-sur-Moselle (aujourd'hui [Custines](https://fr.wikipedia.org/wiki/Custines)). Il est condamné au bûcher en juillet 1631.

Ses biens furent dispersés et sur ses terres sera fondée la Chartreuse de Sainte-Anne, transférée ensuite à la [Chartreuse de Bosserville](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chartreuse_de_Bosserville).

Wikipédia